

LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES EN HAUSSE AU CANADA AU COURS DES QUATRE DERNIÈRES DÉCENNIES

Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, les inégalités économiques sont sur toutes les lèvres. Des populations vulnérables, dont les personnes à faible revenu ou occupant un emploi à bas salaire, ont été touchées plus durement que d'autres. Mais comment mesure-t-on ces inégalités économiques ? Et quelle était la situation avant la crise sanitaire ?

L'Observatoire québécois des inégalités dévoile aujourd'hui son tout premier portrait général des inégalités économiques au Canada. Ce portrait détaille l'évolution des inégalités au cours des **quatre dernières décennies** et explore les causes qui contribuent à en expliquer les principaux constats. Couvrant l'éventail des inégalités de revenu, de richesse et de consommation, ce rapport permet de comprendre les dynamiques historiques et actuelles, ainsi que de faire le point sur le rôle de la redistribution, à l'aube d'une amorce de sortie de crise. **Pour consulter le rapport : <http://bit.ly/evolutioninegalites>**

Une entrée inégale dans la pandémie

Si l'entière de la population canadienne a été affectée par la crise, certains groupes y sont entrés avec des désavantages. Ainsi, la situation était bien différente selon que l'on était propriétaire de sa résidence ou locataire, selon que l'on disposait ou pas d'un coussin financier suffisant pour pallier une perte d'emploi, ou encore selon son niveau d'endettement.

- En 2019, au **Canada**, les ménages appartenant au premier quintile d'avoir net avaient en moyenne une **valeur nette négative de 500 \$**, donc une situation où l'actif total est inférieur à la dette totale. Alors que les ménages appartenant au cinquième quintile avaient en moyenne une **richesse accumulée de près de 2 500 000 \$**.
- La valeur nette comprend ce que l'on possède (comme un bien immobilier ou un compte d'épargne) moins ce que l'on doit (comme un prêt hypothécaire, une carte de crédit, une marge de crédit).

Dans les dernières décennies, on a effectivement assisté à une **concentration de la richesse**. La croissance de la richesse reste très inégalement répartie. Toutefois, les provinces de l'Atlantique et le Québec se démarquent de la tendance canadienne à quelques égards :

- Alors que la part des **10 % revenus au sommet de la répartition du revenu** national disponible a grimpé à 34 % en 2007 pour s'établir à 32 % ces dernières années au Canada, elle s'est stabilisée à 29 % du revenu national pour les provinces de l'Atlantique.
- Alors qu'on assiste à une **augmentation rapide de la part des 1 %** très hauts revenus en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, on voit une augmentation plus modeste et une évolution plus stable dans les provinces de l'Atlantique où la part des 1 % très hauts revenus s'établit à 7 % depuis deux décennies (contre 10 à 17 % en Alberta).
- En 2018, la taille des **classes moyennes** du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse se trouvait au-dessus de la moyenne canadienne (52 % et 50 % contre 49 %), alors que celle de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador se trouvait bien en-dessous (46 % et 42 % contre 49 %). D'ailleurs, Terre-Neuve-et-Labrador affichait la plus faible proportion au pays.

La redistribution, réductrice d'inégalités

En regardant l'évolution des inégalités économiques dans les quatre dernières décennies, on voit que le Canada a connu une hausse des inégalités de revenu du marché. Que ce soit à l'échelle du pays ou dans chaque province, les inégalités de revenu du marché (avant impôt) sont nettement supérieures aux inégalités de revenu disponible (après transferts et impôt). Dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, la redistribution par les transferts gouvernementaux et le prélèvement de l'impôt permet de réduire d'environ un tiers les inégalités de revenu du marché.

- Dans les provinces de l'Atlantique, la part du revenu national du marché captée par les 40 % revenus les plus bas s'établit à 11-12 % depuis deux décennies, mais **augmente à 21-22 %** avec l'effet de la redistribution. À l'échelle du pays, en 2018, la part des 40 % au bas de la répartition des revenus était de 13 % avant impôt, mais s'élevait à **21 % avec l'effet de la redistribution**.

L'Observatoire tient à remercier Emploi et Développement social Canada pour son soutien financier

Financé par le gouvernement du
Canada par le biais du Programme
de partenariats pour le
développement social - volet Enfants
et familles

Canada 

À propos de l'Observatoire québécois des inégalités

Basé à l'Université de Montréal, l'Observatoire québécois des inégalités est un courtier de connaissances qui éclaire avec des connaissances scientifiques vulgarisées les réflexions et les prises de décision concernant les inégalités de revenu, d'opportunité et de qualité de vie. Observatoiredesinegalites.com

– 30 –

Pour informations

Geneviève Joseph
Responsable des communications
514 805-7893
g.joseph@observatoiredesinegalites.com